



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence



Lettres modernes

de l'Université Sorbonne Nouvelle -  
Paris 3

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**



# Evaluation des diplômes

## Licences – Vague D

Académie : Paris

Établissement déposant : Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Lettres modernes

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3L1140006079

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, 19, rue des Bernardins, Paris.

Université Paris-Sorbonne et Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne en fonction de la mineure.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

La mention de licence *Lettres modernes* proposée par l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 combine de façon obligatoire l'enseignement des lettres (majeure) avec un enseignement secondaire (mineure) qui pourra être choisi parmi les disciplines suivantes : littérature générale et comparée, études théâtrales, cinéma, études anglophones, didactique, FLES (Français Langue Etrangère et Seconde), professorat des écoles (en collaboration avec Paris 6), philosophie (avec Paris 1) et communication. Cette structure traduit une évolution depuis le dernier contrat. Le cursus associe au long des six semestres des enseignements littéraires (histoire littéraire, formes et genres notamment), linguistiques, culturels ainsi que du latin et une langue vivante obligatoire. L'étudiant doit acquérir une culture littéraire étendue ainsi que des compétences précises dans la compréhension de documents (textes comme images) et de productions culturelles diverses. Il doit acquérir également des compétences en argumentation (écrite comme orale), dans les techniques de discussion, dans la rédaction en général, dans la maîtrise d'une langue vivante, enfin et secondairement, en informatique.

La mention de licence *Lettres modernes* permet d'accéder à plusieurs masters : *Lettres, Métiers de l'enseignement, Sciences du langage*. Elle permet également d'accéder, à certaines conditions, à des masters en *Communication, Etudes théâtrales, Cinéma*.

Par les compétences qu'elle permet de développer, la licence de *Lettres modernes* prépare aux carrières de l'enseignement, aux métiers de la chaîne éditoriale, de l'industrie de l'écrit, du journalisme, éventuellement de l'interprétation et de la traduction.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La combinaison majeure/mineure s'inscrit dans le schéma général adopté par l'Université Paris 3, visant à élargir le socle de connaissances des étudiants et à leur ouvrir des perspectives élargies par rapport aux métiers traditionnels de l'enseignement. En fonction de leurs goûts et de leurs projets, ceux-ci tirent un réel bénéfice de ce système. L'avantage de la nouvelle formule, relativement à la précédente organisation en parcours, ainsi que l'intérêt de chacune des combinaisons manquent un peu de précision. La combinaison qui est présentée comme nettement majoritaire (association des lettres avec la littérature générale et comparée) équivaut de fait à un parcours centré sur les lettres. La place de la littérature comparée s'en trouve améliorée, ce qui s'accorde à l'attente actuelle des étudiants ouverts sur les littératures en général, et non sur la seule littérature française.

Le projet pédagogique, en termes de contenus et de compétences à développer, est de grande qualité. L'étudiant reçoit une vingtaine d'heures de cours hebdomadaires dans lesquels les enseignements obligés d'une licence de lettres sont bien représentés et en bon équilibre. Peut-être la place du latin est-elle un peu trop restreinte, car, encore aujourd'hui, on peut défendre son utilité, en particulier pour de futurs enseignants de français. L'équipe pédagogique a choisi de privilégier l'enseignement en travaux dirigés (TD), spécialement en première et deuxième années de licence (L1 et L2), ce qui est courageux vu les effectifs élevés de la mention. Elle a aussi fait un réel effort en matière d'enseignements transversaux : ceux-ci sont non seulement en bonne place dans le cursus, mais aussi en adéquation avec une formation de lettres et avec les champs de métiers dans lesquels les littéraires d'aujourd'hui souhaitent faire carrière. Les travaux sur les techniques de l'oral, sur la rédaction de notes de synthèse (si utiles pour maints concours et dans la perspective des écoles de journalisme), telle l'unité d'enseignement (UE) originale intitulée « Chronique culturelle » permettant à l'étudiant de s'entraîner à l'exercice critique au sens large, constituent des nouveautés bienvenues. Le principe de spécialisation progressive est respecté dans les UE préprofessionnalisantes et dans les UE optionnelles de troisième année (L3). De fait, ces dernières correspondent surtout aux masters recherche et *Métiers de l'enseignement*. Si la relation de la licence avec ces derniers est évidente, elle l'est moins avec d'autres masters mentionnés.

Si les taux d'abandon en L1 ont diminué au cours des dernières années, en revanche persiste une forte déperdition (environ 40 % des effectifs) entre la première et la deuxième année du cursus. Ce chiffre est à mettre en rapport avec les effectifs très importants de la première année (près de 800 inscrits). La mention tente de répondre à ce problème par différents moyens : tests permettant d'identifier les difficultés des primo-entrants et d'organiser des groupes de remédiation, action des enseignants référents auprès des étudiants, enseignements de mise à niveau et de méthodologie. Toutefois, vu les effectifs, il est peu probable que la mention réussisse à améliorer les taux de réussite de façon significative. D'où sans doute l'intention annoncée de limiter les inscriptions en fonction de la capacité d'accueil (seuil fixé à 680 étudiants en L1).

Les changements de mineure sont possibles à l'intérieur de la mention, mais les conditions et périodes de changement ne sont pas suffisamment précisés. De même, ne sont pas mentionnées les passerelles permettant de changer de mention. La seule licence professionnelle accessible indiquée est la licence *Ecrivain public* proposée par le département Médiations culturelles. Deux mineures sont offertes en formation à distance : Littérature générale et comparée et Didactique français langue étrangère et seconde.

S'agissant de la poursuite d'études et de l'insertion professionnelle, le dossier devrait être complété (sur le devenir des sortants non diplômés, sur leur insertion à l'issue de la troisième année de licence, L3). La proportion d'étudiants poursuivant en master (entre 60 et 70 %) est tout à fait estimable. On aimerait cependant connaître la répartition des étudiants entre les différents masters mentionnés et effectivement choisis, de même que seraient intéressants les chiffres de réussite aux concours. Cette question de la poursuite d'études est peu développée dans le dossier. Il est affirmé que les métiers de l'enseignement constituent la poursuite principale d'études, mais il y a peu de commentaires sur les autres possibilités ou sur l'évolution de ces possibilités et le réajustement du projet de licence en conséquence. Cela semble dommage à un moment où la question de l'avenir professionnel des étudiants de Lettres est publiquement posée.

Le dossier est peu détaillé en ce qui concerne le pilotage de la formation. Les principales responsabilités sont certes nommées (comme l'est le conseil de perfectionnement avec ses attributions réglementaires), mais la



description du fonctionnement effectif de l'équipe est sommaire. Il n'y a pas d'information sur l'intégration des professionnels dans l'équipe pédagogique ou leur apport relativement aux débouchés ; les indications sur le soutien administratif sont à chercher ailleurs que dans le dossier principal. Des efforts ont été faits pour la valorisation du diplôme (comme la mise en place d'une orientation active ou l'accueil des lycéens dans les cours). S'agissant enfin de l'évaluation, hormis le questionnaire général élaboré à l'échelle de toute l'Université, l'équipe pédagogique ne semble pas avoir encore mené d'autoévaluation de ses enseignements (dans le cadre précis de ses UE).

- Points forts :
  - Solidité et cohérence de la formation dispensée par une équipe pédagogique à la fois diverse et de grande qualité.
  - Attractivité d'une licence qui ne semble pas souffrir de l'actuelle désaffection pour les lettres - ce qui tient à la localisation, aux contenus et orientations proposés ainsi qu'aux modalités spécifiques (l'enseignement à distance notamment).
  - Ouverture bienvenue aux autres métiers que ceux, traditionnels, de la recherche et de l'enseignement avec des innovations pédagogique intéressantes.
- Points faibles :
  - Le dossier manque de précision sur de nombreux aspects (avantages de la nouvelle formule, articulation avec les masters, intervention des professionnels, insertion professionnelle et poursuite d'études, mobilité internationale, notamment).
  - Le pilotage et le fonctionnement de l'équipe pédagogique ne sont pas suffisamment expliqués (ce qui ne signifie pas que la formation est mal conçue).

## Recommandations pour l'établissement

- Le pilotage de la mention (qui avait déjà fait l'objet de remarques lors du dernier contrat) serait à expliciter.
- A l'avenir, le dossier serait à compléter et à préciser sur l'insertion, les poursuites d'études et la répartition des étudiants entre les différents masters
- Le processus d'autoévaluation des formations dans lequel l'établissement s'est engagé devrait être développé et intégré au niveau de la mention de licence.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : B



# Observations de l'établissement

## PRÉSIDENCE

---

Paris, le 22 juillet 2013

Marie-Christine LEMARDELEY  
Présidente de l'Université Sorbonne  
Nouvelle - Paris 3

à

M. Jean-Marc GEIB,  
Directeur de la Section des formations et  
des diplômés  
AERES

**Objet : observations et réponses au sujet de l'évaluation de l'offre de formation en licence de l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3**

Monsieur le directeur,

Vous voudrez bien trouver ci-joint mes réponses au sujet de l'évaluation de l'offre de formation en licence de l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3. Elles se composent de réponses spécifiques par mention reprenant point par point différentes remarques formulées par les experts de l'AERES.

En collaboration avec les responsables de formation, les recommandations de l'AERES permettront d'envisager des axes de développement dans le cadre de la politique de l'établissement en termes d'offre de formation. Comme convenu, les observations et éléments de réponse synthétique sur les rapports "offres globales" niveau licence et master vous seront ainsi transmis d'ici la fin août.

En vous souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de mes sentiments distingués.



Marie Christine Lemardeley

## Licence mention Lettres modernes

L'équipe responsable de la licence mention Lettres Modernes remercie les évaluateurs de leurs remarques et suggestions, et souhaite apporter des compléments d'information sur les points suivants :

- *« le dossier manque de précision sur l'avantage de la nouvelle formule », qui organise la combinaison majeure / mineure, en lieu et place des anciens « parcours »*

### REPONSE:

Le nouveau système a l'avantage d'offrir les mêmes enseignements de mineure à tous les étudiants, quelle que soit la mineure choisie. Cette harmonisation présente plus de lisibilité et garantit l'acquisition des mêmes fondamentaux pour tous. Elle permet de penser la mineure comme une deuxième discipline dont l'acquisition sera cohérente et progressive et assurera aux étudiants l'accès à un deuxième domaine de compétence pouvant être valorisé comme tel. Les mineures proposées ont été choisies dans une optique d'ouverture mais aussi de complémentarité avec la majeure, puisqu'il s'agit d'élaborer grâce à elles un projet professionnel spécifique.

- De ce fait, la réorientation éventuelle, et notamment l'inversion entre majeure et mineure se trouveront facilitées. A l'issue de la première année, l'étudiant pourra en effet soit continuer son cursus selon la combinaison majeure / mineure de la première année, soit inverser sa majeure et sa mineure, soit effectuer un parcours en double majeure. Ces deux dernières options seront possibles sous réserve du rattrapage d'enseignements complémentaires, en nombre réduit par rapport à ce qui est actuellement nécessaire en cas de changement de parcours. La mention Lettres Modernes, à la différence de ce qui existe dans l'université pour d'autres licences, n'a pas mis en place de licence monodisciplinaire (abandon de la mineure et choix de la majeure renforcée, à partir de la L2), considérant qu'une formation pointue et approfondie en Littérature était offerte par la combinaison Lettres /LGC.

- Les modalités précises de la réorientation sont les suivantes : à la fin du premier semestre, tout étudiant de première année qui en fait la demande peut présenter un dossier de réorientation vers une autre composante de la Sorbonne Nouvelle - Paris 3 ou vers une autre université parisienne. Une commission présidée par le responsable de L1 et associant la direction examine les dossiers courant janvier et réoriente éventuellement l'étudiant en fonction de ses vœux, au vu de ses premiers résultats et de sa motivation. En 2012, la mention a enregistré 29 demandes de réorientation dont 18 ont pu être acceptées. Pour les refus motivés par l'insuffisance des capacités d'accueil dans le parcours visé, une autre possibilité de réorientation a été proposée. La moitié de ces demandes sont des changements de parcours internes à la mention, l'autre moitié constitue des demandes extérieures à l'UFR ou à l'université (étudiants venant de Philosophie, Droit, Langues etc...)

- Les enseignements transversaux permettent également de renforcer des compétences importantes : il est prévu deux UE de langue vivante au lieu d'une (avec possibilité d'étudier deux langues vivantes ou de choisir de renforcer la première langue), l'obtention obligatoire du C2I en informatique pour tous, et une attention toute particulière a été portée aux UE professionnalisantes et à l'intégration des stages. Il est par exemple prévu de mettre en place des UE pros en lien avec les métiers de l'enseignement (didactique de l'orthographe...) ou avec les divers concours (rédaction, argumentation...)

- *« la place du latin dans la formation est un peu trop restreinte, en particulier pour de futurs enseignants de français »*

### REPONSE:

Les responsables de la licence sont bien conscients de l'importance du latin dans la formation des étudiants en Lettres. C'est avec ce souci d'assurer sa place et de donner une formation en latin à tous les étudiants que le latin apparaît désormais dans la majeure, en alternance avec la LGC. Des TD de langue et de civilisation latines seront proposés à tous les niveaux de la licence, y compris dans la mineure sous la triple forme d'enseignements obligatoires, d'enseignements optionnels et d'UE libres. Une importance toute particulière est accordée à l'information des étudiants, pour les sensibiliser à



l'importance de cette étude. Les TD de civilisation, qui s'appuient sur des textes en version bilingue, sont accessibles à tous, et les TD de langue sont adaptés au niveau de chacun, le démarrage en grand débutant étant possible à tous les stades du cursus.

- *« le manque de précisions sur l'articulation licence / masters, la poursuite d'études et l'insertion professionnelle »*

#### **REPOSE:**

L'équipe pédagogique a mis récemment en place une réunion d'information des étudiants concernant la liaison licence / Master à la mi-avril, s'ajoutant à la traditionnelle journée d'accueil en début d'année de M1. Les étudiants extérieurs obtiennent des renseignements lors des Journées Portes-ouvertes organisées par l'université en janvier. Le responsable de licence est régulièrement invité aux réunions concernant les masters afin d'éviter toute coupure entre ces deux étapes.

- Une réflexion est en cours sur la mise en place de licences professionnelles, nous étudions la possibilité d'ouvrir une licence *Rédacteur de contenu Web* et / ou une licence *Préparation aux concours administratifs de la fonction publique*.

- Un observatoire de la vie étudiante (OVE) des étudiants a été mis en place au niveau de l'ensemble de l'université pour fournir des chiffres concernant la poursuite d'études et l'insertion professionnelle des étudiants, mais il est trop tôt encore pour disposer de données chiffrées spécialité par spécialité. Le département peut cependant donner des compléments d'information concernant :

- la répartition des étudiants entre les différents masters de Lettres Modernes : sur les 340 étudiants inscrits en M1 en 2012, 197 sont en « Littérature et civilisation françaises », 17 en « Langue française », 48 en « Discours, culture, médias », 28 en M1 « Métiers de l'Enseignement », 18 en « Etudes de genre », les autres se répartissant entre les différents masters cohabilités.

- les chiffres de réussite aux concours : Le taux de réussite au Capes a été supérieur à 80% pour ces dernières années, le nombre de reçus à l'agrégation est en moyenne d'une dizaine de reçus sur 60 présentés. Nous pouvons également préciser qu'en 2011 et 2012, les deux candidats reçus premiers au concours de l'agrégation étaient des étudiants de la Sorbonne Nouvelle - Paris 3 depuis la première année de licence.

- *la mobilité internationale*

Les nombreux accords ERASMUS passés par notre Université avec des établissements étrangers permettent à nos étudiants de profiter d'échanges, à partir de la troisième année (mais surtout en master 1 et 2) pour aller suivre un semestre d'enseignement de littérature française à l'étranger. Des destinations variées leur sont proposées : Irlande, République tchèque, Espagne, Italie, Allemagne, Turquie. Un enseignant est chargé du suivi des étudiants entrants et sortants (réunions d'information, d'accueil, suivi des contrats pédagogiques) et il est secondé par des collègues ayant la charge d'accords plus précis. L'université a également des accords multiples hors Erasmus : États-Unis, Australie, Suisse, Canada par exemple. En 2011-2012, 40 étudiants de licence ont profité de l'offre de mobilité, ils étaient 30 en 2010-2011 et en 2012-2013. Une autre possibilité de mobilité en licence (dès la L2) est la demande auprès du CIEP (Centre International d'Etudes Pédagogiques) pour partir en tant qu'assistant de français dans un établissement étranger. Nous avons 7 demandes pour 2013-2014.

Par ailleurs, la licence de Lettres accueille de nombreux étudiants étrangers. En 2010-2011, plus de 100 étudiants sont venus de différents pays d'Europe, mais aussi de collèges universitaires notamment américains. Ces étudiants se répartissent entre les enseignements des trois années, ils contribuent donc à l'ouverture internationale de la formation et peuvent constituer des contacts intéressants pour nos étudiants.

- *le pilotage, le fonctionnement de l'équipe pédagogique, l'intégration des professionnels dans la formation*

Le pilotage de la mention s'appuie sur les différents responsables d'UFR et de départements concernés. Il existe une commission Maquettes au niveau de l'UFR et les différents conseils d'UFR et de départements sont l'occasion de travailler en lien avec les collègues élus.

Le responsable de licence travaille en lien étroit avec les directeurs de l'UFR et des différents départements intervenant dans la mention ou proposant des mineures, ainsi qu'avec les responsables de licence des mineures associées. Pour la mineure Philosophie et la mineure Professorat des écoles,

des responsables spécifiques ont été chargés de veiller à la bonne coordination avec les établissements partenaires.

Un conseil de perfectionnement se réunissant tous les deux mois est mis en place pour rendre opérationnelle l'application de la maquette de licence. Il réunit :

- un membre de la commission Maquettes de l'UFR
- les directeurs, directeurs adjoints et responsables de licence des différents départements
- un responsable administratif
- le responsable des UE pros
- les responsables de mineure
- le responsable de L1
- des représentants étudiants

Les responsables d'UE complexes, les collègues représentant les Etudes Latines ou assumant des responsabilités diverses (responsable Erasmus, correspondant Handicap...) ou des intervenants extérieurs (collègues des universités partenaires, professionnels extérieurs) seront sollicités plus ponctuellement.

Ce conseil de perfectionnement est tout particulièrement chargé d'une réflexion sur l'amélioration de la formation à partir des documents évaluatifs dont nous disposons (auto-évaluation réalisée en 2012 et soumise au CEVU et présent rapport AERES) :

- réflexion sur la cohérence pédagogique, sur celle des exercices demandés, de l'évaluation
- équilibre des enseignements
- vie étudiante, compatibilité des emplois du temps, prise en compte des demandes et des initiatives étudiantes
- valorisation des débouchés, suivi de l'insertion professionnelle, ouverture au monde professionnel au sein de la formation
- mise en place éventuelle d'une évaluation UE par UE

De plus, le fonctionnement de l'équipe pédagogique s'appuie :

- sur la présence des enseignants référents en 1<sup>e</sup> année (un pour chaque bloc). Leur rôle est de faciliter le passage du lycée à l'université, en recevant les étudiants le jour de la pré-rentree, en constituant ensuite une personne-ressource pour tout type de difficultés et en les conseillant y compris en cas de souhait de réorientation. Des tuteurs sont également présents en LGC, qui assurent une permanence, ont créé un site et répondent aux difficultés méthodologiques que rencontrent les étudiants, essentiellement de L1. Les enseignants référents travaillent en lien étroit avec le conseil de perfectionnement pour rendre compte de ces difficultés et réfléchir aux moyens de prévenir l'abandon ou l'échec en première année.
- sur l'existence d'enseignants coordinateurs des UE complexes (Histoire littéraire ou Langue française en L1). Ces enseignants sont garants de l'harmonisation des enseignements et évaluations pour des UE réunissant un grand nombre d'intervenants.
- sur l'organisation régulière de groupes de travail auxquels tous les collègues sont conviés et qui réfléchissent sur les programmes, les exercices demandés, l'évaluation... Ces réunions font l'objet de comptes-rendus diffusés par les directeurs de département, ce qui assure une bonne diffusion des informations.

Enfin, **l'intervention des professionnels extérieurs** s'effectue essentiellement dans le cadre des UE professionnalisantes et transversales, en lien donc avec le BET. Il s'agit entre autres d'écrivains, de journalistes (par exemple pour l'UE « Chronique culturelle »), d'éditeurs et de libraires. Les UE « Découvertes des métiers » encouragent de plus les étudiants à rencontrer des professionnels d'horizon divers. L'UFR et les divers départements informent les étudiants sur l'existence de manifestations permettant aux Littéraires de s'ouvrir à des carrières plus larges dans le secteur tertiaire (comme l'opération Phénix). Ils soutiennent les associations étudiantes visant à valoriser la formation en Lettres et à former un réseau d'anciens (Association Relisons).